

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-CYR-LES-VIGNES
Séance du 8 septembre 2022**

Auteur : Gilles COURT, Maire
mis en ligne le 13/09/2022

Nombre de membres afférents au C.M. : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14 + 1 pouvoir

Le huit septembre deux mil vingt-deux à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles COURT, Maire.

Date de la convocation : 02/09/2022

Présents : CILLUFO Jean-Pierre, BLEIN Jacqueline, DENIS Bertrand, OLIVIER Murielle, DENIS Georges, PECHE Eric, DE PONCINS Arnaud, BISSAY Sylvain, CONTI Béatrice, BONNIER Corinne, PIAZZA BLANCHON Coralie, PONCET Romain et CROZIER Audrey.

Absente excusée : Mme LEBAIL Christine

Pouvoir : Mme LEBAIL Christine a donné pouvoir à M. PONCET Romain

Secrétaire de séance : M. PECHE Eric

AUTORISATION À ESTER EN JUSTICE – CONTENTIEUX DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que, par lettre en date du 19 juillet 2022, M. le greffier en chef du tribunal administratif de LYON a notifié à la commune la requête présentée par M. et Mme MAZET.

Cette requête vise l'annulation de l'arrêté du 6 avril 2022 délivrant le permis d'aménager n° PA 04221422A2001 pour création de 6 lots.

Cette instance a été enregistrée sous numéro 2204475-1.

Considérant que le code général des collectivités territoriales dispose qu'en l'absence de délégation consentie au maire, le conseil municipal délibère sur les actions à intenter au nom de la commune (art. L 2132-1).

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à ester en justice auprès du Tribunal Administratif, dans la requête n° 2204475-1,
- Désigne Maître Pierrick SALEN pour défendre les intérêts de la commune dans cette instance.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202145-20220908-320220908-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2022

Affichage : 13/09/2022

Pour extrait certifié conforme
A ST-CYR-LES-VIGNES, le 9 septembre 2022

Le Secrétaire de séance,
Eric PECHE



Le Maire,
Gilles COURT

